

Arras, le 18 octobre 2021

David BLOTHIAUX
Alexandra DEHOUCK
Maxime VASSEUR

Co-secrétaires départementaux

Α

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Pasde-Calais

## **LETTRE OUVERTE**

Objet : situation des écoles de Billy-Montigny et demande d'audience conjointe

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Monsieur le Directeur Académique,

Aujourd'hui, les enseignants et AESH des écoles de Billy-Montigny font état d'un mouvement de grève inédit, local et très suivi. C'est symptomatique d'une profonde exaspération et d'un grand mal-être concernant leurs conditions de travail dans la commune.

Depuis maintenant plus de 6 mois, les relations avec la mairie de Billy-Montigny sont très tendues et la municipalité multiplie les injonctions, obstacles au bon fonctionnement des écoles et interdictions. La plus injuste est d'interdire aux enseignants et aux AESH de manger dans les salles des maîtres; cette pièce fait aussi fonction de salle de réunion et salle de pause; rien n'empêche matériellement de s'y restaurer et ne génère aucun risque pour la santé des élèves et des personnels. De plus, la restauration des personnels enseignants et AESH des écoles ne coûte rien à la mairie.

Cette interdiction de manger dans les locaux nuit gravement au travail des équipes, car il entraîne perte de temps, de concertation et d'argent. Cela nuit au travail d'équipe pourtant indispensable pour les enfants de la commune.

Le positionnement de la municipalité, qui refuse tout dialogue ou avancée permettant à tous les personnels de travailler plus sereinement, est incompréhensible. Cela relève d'un acharnement sans raison, qui met à mal la santé physique et psychologique de tous les personnels. Toutes nos demandes de rendez-vous ou d'audience sont restées sans réponse.

Beaucoup de personnels des équipes n'habitent pas Billy-Montigny, et n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux. Le travail des enseignants ne se limite pas à leur présence en classe avec leurs élèves. Il faut ajouter le travail de préparation des séances, de corrections, de disposition des ateliers, le temps de faire les photocopies, remplir les bulletins, etc ... Ne pas pouvoir manger sur place signifie du temps perdu et impacte négativement les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves scolarisés dans la commune.

Pour clarifier un point, la mairie n'a jamais eu à gérer la restauration des enseignants et des AESH, et ça n'a jamais été demandé! La seule demande est de pouvoir réchauffer un plat au micro-ondes ou pouvoir manger un sandwich au chaud plutôt que devant les grilles des écoles ou dans les voitures. Pouvoir le faire ne nuit en rien à la santé des personnels et des élèves. Le protocole sanitaire s'est d'ailleurs allégé, et les mesures prises depuis maintenant 2 ans, le respect des protocoles sanitaires sous la responsabilité des équipes, ont permis qu'un minimum de classes ferment dans la commune en raison du covid.

Pourquoi créer des tensions inutiles ? Pourquoi empêcher les équipes de travailler sereinement ? Nous ne trouvons pas de raisons logiques à ces interdictions.

Cette impossibilité de se restaurer sur place a des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels, et provoque du stress quotidien, un mal-être au travail et une surcharge de travail. Inquiets pour la santé physique et psychologique des personnels exerçant dans la commune, le SNUipp-FSU Pas-de-Calais a réalisé une enquête sur les conditions de travail des personnels fin septembre 2021.

Cette enquête (dont vous trouverez l'intégralité des résultats en copie de cette lettre) montre notamment que :

- 78,1 % des professeurs des écoles exerçant dans la commune estiment que leur charge de travail s'est complexifiée
- 96,9 % d'entre eux subissent une pression temporelle plus intense
- 90,6 % d'entre eux estiment que leur travail est plus difficile dans les relations avec les élus
- 96,9 % d'entre eux sont inquiets de risques d'agression verbale ou physique
- 96,9 % d'entre eux sont inquiets par rapport à l'avenir dans leur travail

Une demande d'audience a été faite à la municipalité et à l'ensemble des élus il y a 2 semaines. Elle reste toujours sans réponse... Le mépris quotidien adressé aux enseignants et AESH de Billy-Montigny a assez duré! D'autres actions sont prévues prochainement.

En conséquence, nous vous demandons d'organiser rapidement une réunion conjointe, en votre présence, avec le maire de Billy-Montigny.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Les co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU Pas-de-Calais

**David Blothiaux** 

Alexandra Dehouck

Maxime Vasseur